



Close rupture contrat canal + et canal sat

Par **aubery**, le **10/05/2009** à **09:39**

Bonjour, comment résilie mon contrat canal + et canal sat avant terme car j'ai une très mauvaise réception malgré deux interventions par des pros sur ma parabole et cause de problème financier merci par avance

Par **citoyenalpha**, le **11/05/2009** à **00:38**

Bonjour, rien ne vous fait d'abord mettre en demeure l'opérateur de fournir le service prévu au contrat. À défaut de s'exécuter, vous pourrez dénoncer le contrat pour non-respect des obligations. La mise en demeure doit s'effectuer par lettre recommandée avec accusé de réception. Prévoyez des témoins qui pourront confirmer vos propos. Restant à votre disposition.